

Les principales décisions prises par le Comité Syndical

2nd semestre 2017

Chères collègues, Chers collègues,

Lors du Comité Syndical du 4 décembre dernier, Jean-Gérard PAUMIER, Président du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, nous a honorés de sa présence.

À cette occasion, ce dernier nous a fait part de sa réflexion sur la situation du SATESE 37, en sa qualité d'ancien Vice-Président chargé des Ressources Humaines entre 2008 et 2014.

Il a notamment rappelé ce contexte de « mutation profonde », dans lequel les EPCI à fiscalité propre sont amenés à réfléchir sur le transfert des compétences eau et assainissement (au plus tard le 1^{er} janvier 2020). Il a également évoqué la possible « tentation » pour ces derniers de créer, chacun sur son territoire, un « mini-SATESE ».

Une telle orientation a été qualifiée de « contresens » par le Président du Conseil Départemental, que ce soit en termes financier comme technique.

Il a ajouté que notre syndicat était, depuis près de 45 ans, un « outil au service des collectivités », auquel le Département restait « très attaché ».

Il a également profité de l'occasion pour confirmer, pour 2017 et les années suivantes, l'augmentation de 25 000 euros de la participation du Département.

Une nouvelle fois, je tiens à remercier Jean-Gérard PAUMIER pour le soutien qu'il accorde à notre syndicat.

Les membres du Bureau et moi-même pouvons lui assurer que le SATESE 37 s'efforcera de tout mettre en œuvre pour être digne de cette confiance.

Joël Pélicot

Président du SATESE 37

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

► SOCLE

L'Assemblée délibérante s'est prononcée favorablement sur le projet de Stratégie d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau (SOCLE) présenté par Monsieur le Préfet Coordonnateur du bassin Loire-Bretagne. Cette stratégie, élaborée à l'échelle de chaque grand bassin hydrographique français, comprend un descriptif de la répartition actuellement connue des compétences dans le domaine de l'eau (GEMAPI, eau potable, assainissement) entre les collectivités et leurs groupements, mais également des recommandations pour l'exercice des compétences précitées.

Le SATESE 37 a retenu plus particulièrement les propositions 2, 30 et 32 de ce projet, favorisant le maintien des structures apportant satisfaction, encourageant la poursuite de l'appui des conseils départementaux et pérennisant l'exercice de la compétence ANC à une échelle intercommunale, voire départementale.

► **CONVENTION TRAVAUX**
Dans le cadre de la prestation « Travaux de construction, d'extension ou d'aménagements de stations d'épuration », les Délégués ont validé l'actualisation des termes de la convention correspondante (Cf. article « Catalogue Travaux » ci-après).

► CONVENTION TRAVAUX

► **COMMANDE PUBLIQUE**

► CONTRATS D'ASSURANCE

Les contrats d'assurance du SATESE 37, hors assurance statutaire, arrivant à échéance au 31 décembre 2017, il a été décidé de faire appel au Cabinet ARIMA CONSULTANTS pour assister le syndicat dans la démarche de renouvellement.

Grâce à cet accompagnement, le SATESE 37 a pu diviser la prime des 5 dernières années par 2, tout en bénéficiant de meilleures garanties (Cf. compte-rendu Bureau du 7 novembre 2017).

FINANCES

► ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2018

Depuis 2 ans, de nombreux efforts ont été consentis pour redresser l'équilibre budgétaire du syndicat. L'augmentation de l'activité alliée à la réduction des dépenses permettent ainsi au SATESE 37 d'engager, en 2018, une action en faveur de ses adhérents: réduire de 10% la « contribution des membres » perçue auprès de ces derniers (0,96 € => 0,86 € par habitant).

Le potentiel manque à gagner, évalué à près de 38 000 euros, sera compensé en quasi-totalité par les économies réalisées grâce aux efforts de ces dernières années.





TARIFS 2018

Conformément aux orientations budgétaires définies pour 2018, une actualisation des tarifs du syndicat a été établie avec pour date d'effet le 1^{er} janvier 2018.

RESSOURCES HUMAINES

SERVICE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE

Le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire a décidé de créer, à partir du 1^{er} janvier 2017, un service de médecine préventive mis à la disposition des collectivités et établissements publics du département qui en font la demande. Le SATESE 37 a choisi de résilier son contrat avec son prestataire (SIPST), afin d'adhérer au service proposé par le CDG 37, cet établissement étant plus à même de répondre sur les « spécificités »

de la Fonction Publique Territoriale.

L'Assemblée a adopté la convention à intervenir entre le SATESE 37 et le CDG 37. Cette adhésion prend effet à compter du 1^{er} janvier 2018.



TABLEAU DES EFFECTIFS

Pour des raisons de « reclassements statutaires », il a été décidé de supprimer 2 postes d'Adjoints administratifs de 1^{ère} classe et de créer 2 postes d'Adjoints administratifs principaux de 2^{ème} classe.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

PROGRAMME PRÉVISIONNEL 2018

Concernant le « suivi station d'épuration », le programme 2018 prévoit 740 visites sur site, auxquelles viendront s'ajouter 99 interventions sur le réseau et 47 réunions de synthèse. Ces 886 interventions seront réalisées sur un parc de 248 stations d'épuration. Le suivi de 15 stations d'Industriels ou Etablissements Publics/Privés viendra compléter ce programme.

Dans le cadre de la « prestation travaux », il est prévu des interventions sur 11 stations d'épuration en construction, extension ou aménagement, auxquelles il convien-

dra d'ajouter les missions réalisées dans le cadre du partenariat avec l'ADAC 37. Enfin, au niveau des « études spécifiques », 12 actions sont inscrites au programme 2018.

CATALOGUE TRAVAUX

L'Assemblée a adopté l'actualisation n°5 du catalogue relatif à la « prestation travaux ». Afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins des collectivités, il a été décidé d'ajouter une nouvelle prestation, à savoir un « avis technique sur l'avant-projet avec réunion de mise au point ».

PRÉSENTATION « EAUX USÉES »

Lors du Comité Syndical du 25 septembre dernier, Madame Nathalie MAUME, Adjointe au Responsable Assistance Technique Assainissement Collectif, a présenté un diaporama portant sur les différents types d'eaux usées et sur leurs modalités de raccordement au réseau public de collecte.

Concernant plus particulièrement les eaux usées « non domestiques », l'intéressée a évoqué les avantages, tant pour la collectivité que pour l'industriel, d'établir une convention de raccordement. Elle a également rappelé aux Délégués que le SATESE 37 disposait de toutes les compétences pour accompagner les différents acteurs dans cette démarche.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

PROGRAMME PRÉVISIONNEL 2018

Au regard de l'activité constatée en 2017, le programme prévisionnel 2018 prévoit, dans le cadre de la mission « contrôle du neuf », 400 visites « projet » et 300 visites « réalisation ». À cela viendront s'ajouter 750 visites « diagnostic immobilier » et 700 visites « contrôle de fonctionnement ».

SUIVI IN SITU

Lors du Comité Syndical du 19 juin dernier, l'Assemblée a validé la participation du SPANC-SATESE 37 à l'étude nationale lancée par l'Institut de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA) portant sur le suivi « in situ » des installations d'assainissement non collectif.



L'objectif de cette étude était d'évaluer les performances des dispositifs installés et leur pérennité en conditions réelles de fonctionnement.

Cette étude étant terminée, une synthèse des résultats a été présentée lors du Comité Syndical du 4 décembre dernier. L'ensemble des résultats de cette étude est consultable sur le site internet du SATESE 37 : www.satese37.fr.

QUALITÉ

AUDIT EXTERNE

L'audit externe AFNOR Certification, qui s'est déroulé les 11, 12 et 13 octobre derniers, a fait apparaître de bons résultats pour cette année. Avec 16 points forts, 5 pistes de progrès et 4 points sensibles, la certification du syndicat a été renouvelée, non plus sous la version 2008 comme les années précédentes, mais désormais sous la version 2015.



CALENDRIER DES PROCHAINS COMITÉS SYNDICAUX

Lundi 11 juin 2018
Lundi 24 septembre 2018
Lundi 3 décembre 2018

À la Maison des Sports
de Parçay-Meslay, à 14H30 précises

www.satese37.fr

Syndicat d'Assistance Technique pour l'Épuration et le Suivi des Eaux d'Indre-et-Loire

ZA n°1 du Papillon, 3 rue de l'Aviation, 37210 PARCAY-MESLAY - Tél. 02 47 29 47 37 - Fax 02 47 29 47 38 - satese37@satese37.fr

Directeur de publication: Joël Pélicot - Rédaction: Brigitte Dupuis, Rodolphe Rouault - Conception/montage: EFIL Communication - www.efil.fr

ISSN: 2114-0545



PEFC / 10-32-2667
PROMOUVOIR LA GESTION
DURABLE DE LA FORÊT

Imprimé par un imprimeur labellisé
IMPRIM'VERT®